

L'inf'Eaux

L'ACTU DE L'UNITÉ DE GESTION VILAINE AVAL



L'EXPRESSION POLITIQUE

Cette année marque le 1^{er} bilan 2020-2022 à la suite du transfert de la compétence GEMA et des compétences associées pollutions diffuses, ruissellement

et bocage de Redon Agglomération, Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération à l'EPTB Eaux & Vilaine en janvier 2019.

Le 1^{er} contrat territorial de l'Unité de Gestion Vilaine Aval a été réalisé à hauteur de 73 % du budget prévisionnel. Il a permis de poursuivre les actions engagées sur les bassins versants du Trévelo et des Marais de Redon, de démarrer les actions sur le Canut sud. Il a également relevé le défi de réaliser le diagnostic, la stratégie et la programmation d'actions sur les milieux aquatiques du bassin versant du St Eloi avec un premier chantier en 2022. Ce même défi a été relevé sur les pollutions diffuses, nouvelle compétence sur le territoire en dehors du Trévelo. Quant aux actions sur le bocage, le linéaire de haies plantées n'a cessé de croître. Afin de mener à bien ces missions, l'unité a vu ses effectifs renforcés sur les milieux aquatiques et les pollutions diffuses.

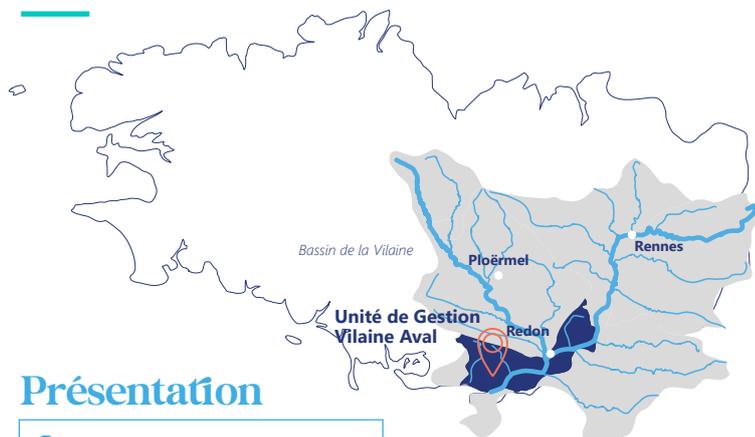
La feuille de route 2023-2025 est portée par une ambition forte des EPCI. Aussi, nous souhaitons informer de sa mise en œuvre en commençant par ce premier numéro de l'Inf'Eaux, à destination des EPCI, des communes et de tous nos partenaires. Diffusée 3 à 4 fois par an, cette lettre d'information présentera notamment l'actualité de l'unité mais également plus largement celle de Eaux & Vilaine.

J'espère ainsi que cette lettre confortera le lien avec tous nos partenaires qui œuvrent avec nous pour la préservation et la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques de notre territoire.

Bertrand ROBERDEL,
Président de l'Unité de Gestion
Vilaine Aval (UGVA) d'Eaux & Vilaine.



L'UNITÉ DE GESTION VILAINE AVAL CARTE D'IDENTITÉ



Présentation

Gouvernance :

Un Comité territorial de 17 élus dont 8 élus délégués des EPCI à l'EPTB.

Resources Humaines :

Une équipe de 6 agents

Localisation

Unité Aval située à Redon (35)

Territoire

Surface du territoire : 900 Km²

Cours d'eau : 1 500 km.

Parmi les principaux cours d'eau, le **Canut sud** prend sa source au nord-est du territoire sur Pipriac, le **Trévelo** et l'**Etier de Billiers (Saint-Eloi)** prennent leur source au nord-ouest du territoire, sur les communes de Questembert et la Vraie Croix. La Vilaine depuis Pipriac jusqu'à Arzal draine plusieurs autres cours d'eau. Les Marais de Redon et de Vilaine comptent de nombreux affluents. Enfin, le territoire accueille 2 sites d'exception Natura 2000 : Marais de Vilaine et Estuaire et Baie de Vilaine.

Périmètre d'intervention

4 EPCI (49 communes)

ayant délégué la compétence Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) à Eaux & Vilaine, à savoir : **Redon Agglomération, Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.**

Qualité de l'eau

Seulement **5 % des masses d'eau sont en bon état.** Objectif : **47% en bon état en 2027.**

Grand [Format]

En 2023, l'Unité Aval s'engage dans un 2nd Contrat territorial 2023-2025 !



Visite de chantier - Été 2022

Les ambitions pour le bassin de La Vilaine montent en puissance en 2023 avec la mise en œuvre d'un nouveau Contrat Territorial à l'Unité Aval.

Le contrat territorial 2020-2022 arrivant à échéance, l'Unité de Gestion Vilaine Aval d'Eaux & Vilaine poursuit ses engagements auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, dans un second Contrat Territorial 2023-2025.

Au regard des problématiques prégnantes comme l'état hydromorphologique des cours d'eau, la qualité de l'eau et le changement climatique, ce nouveau contrat territorial poursuit sa stratégie, à savoir :

- **Prioriser les interventions** en fonction des enjeux et de l'état de dégradation des masses d'eau,
- **Identifier les actions les plus adaptées** pour répondre efficacement aux pressions sur le bon état écologique,
- **Garantir une démarche transversale** entre les différents volets du Contrat,
- **Mutualiser les actions** avec les autres politiques publiques en lien avec l'eau.

Une stratégie et des actions opérationnelles

Parmi les axes de travail, l'Unité Aval a fléchi des actions opérationnelles, notamment :

- La mise en œuvre de **programmes d'actions en faveur des milieux aquatiques sur le Marais de Vilaine, ses affluents et le Canut sud**, et la restauration des fonctionnalités des zones humides.
- La réalisation de **diagnostics** pour construire des projets en faveur de la morphologie des cours d'eau sur les **bassins orphelins et sur le Trévelo**, et l'étude des pressions sur les bassins du **Saint-Eloi, du Marzan, du Rodoir**.
- **L'évaluation des pressions agricoles à l'origine de la dégradation des masses d'eau** et construire une programmation d'actions dès 2023 pour limiter l'impact des pollutions diffuses agricoles.

Bientôt l'officialisation !

Le Contrat Territorial 2023-2025 entre l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et Eaux & Vilaine sera signé officiellement le **vendredi 9 juin 2023**, à Questembert.

En [Image]



Pelican Aval - Saint-Just

CANUT SUD / MARAIS DE REDON / TRÉVELO

En 2022, des travaux portant sur les milieux aquatiques ont eu lieu sur le Canut sud, les Marais de Redon et le Trévelo, pour un coût total de 430 000 € TTC. Sur 29 propriétaires et exploitants, 22 ont accepté les travaux.

Sur le bassin versant du Canut sud, des Sauvers et de la Belle Perche (Pipriac, Saint-Just, Langon et la Chapelle de Brain), 1200 ml de cours d'eau ont été restaurés. Un ouvrage a par ailleurs été créé pour restaurer la continuité écologique.

Des plantations, la pose de clôtures, des abreuvoirs, des ouvrages de franchissement, la restauration de mares, l'effacement de plan d'eau et pêches de sauvetage avant travaux sont venus complétés les travaux.

Sur le bassin versant du Trévelo, à Béganne, 1200 ml de cours ont été restaurés et 2 ouvrages ont été aménagés pour restaurer la continuité écologique.

[Actu] alité

SAINT-ÉLOI, ESTUAIRE DE LA VILAINE, KERSEMPÉ ET MARZAN

Une nouvelle Déclaration d'Intérêt Général

Afin d'atteindre les objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau, à savoir 47% de bon état des masses d'ici à 2027, Eaux & Vilaine souhaite mettre en œuvre des actions de restauration des milieux aquatiques sur les bassins versants du Saint-Eloi, Estuaire de Vilaine, Kersempé et Marzan.

Suite à l'enquête publique menée du 3 au 20 janvier, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à la Déclaration d'Intérêt Général en vue de procéder aux travaux de restauration des milieux aquatiques sur les bassins versants du Saint-Eloi, Estuaire de Vilaine, Kersempé et Marzan. Cet avis a donné lieu en mars 2023, à un arrêté préfectoral portant le programme de travaux, déclaration d'intérêt général.



BOCAGE

Une nouvelle stratégie Breizh bocage 2023-2027.

Simultanément avec le lancement de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) 2023-2027, une nouvelle stratégie Breizh Bocage est en cours d'élaboration à l'échelle de l'Unité de Gestion Vilaine Aval d'Eaux & Vilaine.

Dans le cadre de sa compétence Gestion des milieux aquatiques et et des compétences associées ruissellement/bocage, l'Unité Aval



Préparation du sol et de talutage à la charrue forestière



Visite de chantier - Été 2022

L'ESSENTIEL

 **3 ans**
Durée du contrat



Près de **8 M€**
Coût total du programme d'actions

Actions milieux aquatiques sur
58% des masses d'eau.

Actions agricoles sur
63% des masses d'eau.



LE CHIFFRE **15,7 km**

Travaux Breizh Bocage Saison 2022-2023.

Au total, ce sont 10 000 plants dont 1580 arbres labélisés Végétal Local plantés sur 113 linéaires, soit 116 000 € de travaux.

40 exploitants et/ou propriétaires agricoles ont bénéficiés d'aménagements bocagers.

soutient les projets de haies bocagères, à travers Breizh Bocage. Ce dispositif régional vise la reconstitution des haies pour réduire les transferts de polluants vers les eaux superficielles et améliorer la qualité des milieux.

Un travail en concertation

La nouvelle stratégie 2023-2025 vise à définir le territoire d'intervention de chaque unité d'Eaux & Vilaine, les modalités techniques et les animations à destination des bénéficiaires : exploitants agricoles et collectivités. Pour une cohérence d'ensemble, la stratégie se construira au printemps dans une démarche de concertation avec les acteurs de l'eau.

Rendez-vous est pris le vendredi 12 mai 2023, à Rieux (56), pour un atelier de travail

autour de 2 thématiques : 1. La détermination des atouts, des faiblesses, des opportunités et des menaces du territoire concernant la thématique bocage ; 2. La détermination des grands enjeux du territoire et leur priorisation.

EN BREF

AVIS AUX AGRICULTEURS ! UN NOUVEAU PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE (PAEC) 2023-2027

Connaissez-vous les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) ? Elles indemnisent les exploitants agricoles pour le développement de pratiques plus résilientes. Ces outils contractuels constituent un des leviers d'actions des stratégies agricoles sur les territoires d'intervention GEMA et Natura 2000.

L'ensemble des agriculteurs du territoire peut contractualiser des MAEC proposées dans le Projet Agro-Environnemental et Climatique d'Eaux & Vilaine. **Ces mesures sont détaillées dans la lettre spéciale MAEC, sortie en mars 2023.**



Re [Source]

Bertrand Caro, Technicien agricole.

Tu as été recruté en 2020 dans le cadre du transfert de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et compétence associée pollutions diffuses. En quoi consiste ton poste ?

Mon poste consiste à porter l'animation agricole de l'UGVA, en lien avec la protection de la ressource en eau de ce territoire.

Pour ce faire, mon travail a été d'évaluer, en premier lieu, les pressions agricoles à l'origine de la dégradation des masses d'eau du territoire. Au cours de cette phase, un suivi de la qualité des eaux superficielles du territoire a été mis en place, afin d'avoir des données actualisées sur notre secteur. Un dispositif toujours en fonctionnement, d'ailleurs.

Une fois l'état des lieux posé, la 2nde étape a été d'élaborer, en concertation avec nos élus, nos partenaires et la profession agricole, une stratégie agricole visant à mobiliser et accompagner les agriculteurs vers une évolution des pratiques et des systèmes. Ce travail a abouti à une feuille de route 2023-2025 ambitieuse, qui doit profiter à l'ensemble des agriculteurs du territoire.

Quelles sont tes axes de travail pour 2023-2025 ?

La feuille de route comprend 3 axes majeurs : l'appui, le soutien et la promotion des systèmes herbagers, des techniques culturales permettant d'abaisser l'usage des produits phytosanitaires et de l'agriculture biologique. S'ajoutent d'autres thématiques telles que l'optimisation de la fertilisation, la couverture permanente des sols cultivés ou encore la réduction de la consommation d'eau dans les élevages. Ces actions sont proposées aux agriculteurs sous la forme de diagnostics individuels, au cours duquel les problématiques spécifiques de l'exploitation sont identifiées, et des évolutions sont proposées ; et des actions collectives comme de la démonstration d'outils, l'expérimentation ou encore la formation.

Le désherbage mécanique, à la une des actions agricoles ?

La 1^{ère} campagne d'accompagnement technique au désherbage mécanique du maïs a été lancée mi-mars. Elle vise à aider les agriculteurs dans cette étape cruciale de la culture. Par ailleurs, des financements de passages par une Entreprise de Travaux Agricoles (ETA) ou une Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles (CUMA) sont à l'étude. Ces actions visent à réduire le recours aux herbicides, qui sont les principales molécules retrouvées dans les cours d'eau. Sur un autre aspect, beaucoup d'agriculteurs me sollicitent en ce moment au sujet des MAEC (cf. ci-dessus). C'est l'occasion pour moi d'avoir un échange sur leur exploitation, de présenter notre programme d'actions agricoles et d'informer sur les travaux menés par l'unité sur le bocage et la restauration des milieux aquatiques.

[Regards] sur le bassin de la Vilaine

SAGE VILAINE



APPEL À PROJET

Renaturons les villes et villages et ralentissons le cycle de l'eau.

Dans le cadre du Plan de Résilience Eau de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, un appel à projet « Renaturation des villes et villages » est ouvert du 1^{er} avril au 31 décembre 2023. Il concerne les collectivités locales du territoire.

L'Agence de l'eau mobilise **20 millions d'euros** pour démultiplier les projets de gestion de l'eau favorables à la renaturation des espaces urbanisés et à la valorisation des milieux aquatiques dans les agglomérations et cœurs de villages du bassin Loire-Bretagne. Pour les études en zone de revitalisation rurale, les travaux pour désimpermeabiliser, végétaliser, renaturer des cours d'eau urbains, sensibiliser les usagers, **des taux d'aide de 70 % sont augmentés à 80 %.**

Restaurer les cours d'eau ou les zones humides, infiltrer les eaux de pluie dans des zones végétalisées en ville, déployer des pratiques agro-écologiques font partie des solutions.

+d'infos ici >



PRÉVENTION DES INONDATIONS

Protégez votre bien grâce à Alabri !

Afin d'accompagner les habitants face au risque inondation, Eaux & Vilaine déploie le dispositif Alabri. Destiné à tout propriétaire d'un logement privé ou d'un local professionnel se situant en zone inondable sur le bassin, **ce dispositif permet de bénéficier d'un diagnostic financé à 100 %, puis de réaliser des travaux pour adapter son bien, subventionnés jusqu'à 80%.**

Contact : Sébastien Baron, Responsable de l'Unité Gestion Quantitative



INAUGURATION DE L'USINE D'EAU POTABLE VILAINE ATLANTIQUE
14 AVRIL 2023

COMMISSION LOCALE DE L'EAU
5 MAI 2023

TERRITORIAL'EAU ANEB
16 MAI 2023

DÉMONSTRATION DE DÉSHÉBAGE MÉCANIQUE
23 MAI 2023

COMITÉ SYNDICAL
2 JUIN 2023

SIGNATURE OFFICIELLE CONTRAT TERRITORIAL UGVA
9 JUIN 2023

SIGNATURE OFFICIELLE CONTRAT TERRITORIAL UGVO
23 JUIN 2023

Agenda



LE CHIFFRE **3 558**

Nombre de participants à la grande enquête en ligne menée du 2 mars au 2 avril 2023, dans le cadre de la révision du SAGE Vilaine.



Conférence de presse à l'occasion du lancement de la phase de l'enquête grand public menée du 2 mars au 2 avril 2023.

Révision en cours !

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) est un **document de planification de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques**. Sous couvert de la Commission Locale de l'Eau (CLE) chargée d'élaborer et de mettre en œuvre cet outil, le SAGE Vilaine a le pouvoir de réglementer et d'interdire des actions qui seraient néfastes aux milieux aquatiques.

Afin de dresser un bilan de sa mise en œuvre depuis sa première approbation en 2003, et de se mettre en compatibilité avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Loire-Bretagne, en intégrant l'enjeu d'adaptation au changement climatique, le SAGE a débuté sa révision en février 2022.

Pour que cette étape soit la plus participative possible, la CLE ouvre une large concertation à destination du grand public et des acteurs de l'eau dans l'objectif de partager les enjeux stratégiques du SAGE et de définir ses grandes orientations pour le futur.

+d'infos ici >



Actions financées par :



A propos d'Eaux & Vilaine : Acteur institutionnel sur le bassin de la Vilaine, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Eaux & Vilaine a pour objet de porter la politique de l'eau à l'échelle du bassin versant : un territoire hydrographique de 11 000 km² dont 15 000 km de cours d'eau, couvrant 515 communes, soit une population totale de 1 250 000 habitants répartis sur 6 départements (22-35-44-49-53-56) et 2 régions (Bretagne et Pays-de-la-Loire). Sa gouvernance est régie par le Comité syndical d'Eaux & Vilaine composé de 70 élus répartis en 3 collèges (EPCI, Eau potable et Départements-Régions) et la Commission Locale de l'Eau. Parmi les principales missions de l'établissement, Eaux & Vilaine porte la mise en œuvre du SAGE Vilaine, la prévention des crues et des étiages, la gestion des grands ouvrages, la sécurisation de la production d'eau potable, la reconquête du bon état écologique de l'eau, le maintien et la valorisation de la biodiversité, le suivi des poissons migrateurs et la protection du littoral. Des missions assurées par une équipe pluridisciplinaire de près de 100 agents dont 50 % implantés au plus près des territoires dans trois unités de gestion.



L'inf'Eaux - L'actu de l'Unité de Gestion Vilaine Aval | Lettre d'information trimestrielle

Directeur de publication : Jean-François Mary, Président d'Eaux & Vilaine, en lien avec Aude de la Vergne, Vice-Présidente en charge de la Communication. Responsable de publication : Bertrand Roberdel, Président de l'Unité de Gestion Vilaine Aval. Conception : Service Communication, avec la participation des équipes. Prochain numéro : juin 2023.

Retrouvez toute l'actualité d'Eaux & Vilaine sur :

eaux-et-vilaine.bzh

